

5.2

Réglementation et lignes directrices

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

5.2.1 Consultation

Aucune information.

5.2.2 Publication

Avis de publication

Règlement sur le traitement des plaintes et le règlement des différends dans le secteur financier

(Voir la section 3.2.2 du présent bulletin)